Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Un million de moins pour le sport vaudois dès 2009

Réunie mardi 8 juillet, la commission du Fonds du Sport vaudois a pris acte de la diminution de la somme à sa disposition, induite par la baisse des bénéfices annuels de la Loterie romande. Cette diminution se répercutera sur le soutien financier au sport vaudois dès 2009. La commission a attribué des subsides destinées à plusieurs infrastructures sportives. La somme la plus importante ira à la construction d'une piscine couverte à Chéserex, qui se voit octroyer 1,1 millions de francs.

Sous la présidence du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, la Commission du Fonds du Sport vaudois a octroyé mardi 8 juillet plusieurs subsides pour des infrastructures sportives.

Un subside important de 1,1 millions de francs a été octroyé au projet de piscine de Chéserex, sous réserve du respect des directives techniques et de sécurité fixées par le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud. La commission se réjouit de ce projet de qualité, qui répond à la préoccupation relative à l'enseignement de la natation exprimée ces derniers mois par plusieurs interventions parlementaires et divers articles de presse évoquant un manque de piscines couvertes dans le canton.

Des subsides de plus petite envergure ont également été attribués, parmi lesquels:

- 160'000 francs pour la construction de deux nouveaux courts de tennis extérieurs à Gland:

- 85'000 francs pour l'agrandissement et réaménagement du stand de tir sportif de Gingins;

- 42'000 francs pour l'installation d'un éclairage sur le terrain de football "En Rueyres" à Bussigny-près-Lausanne;

- 40'000 francs pour le réfection de la place d'inline hockey d'Avenches, dont le club vient d'être promu en Ligue nationale A;

- 28'000 francs pour la réfection de courts de tennis extérieurs à Colombier;

- 21'000 francs pour la création d'un terrain multisports à Jouxtens-Mézery.

La commission a pris note de la diminution des bénéfices annuels de la Loterie romande due à la concurrence des casinos et à l'opposition de la Confédération à l'exploitation de nouveaux jeux. Ainsi, c'est une diminution de plus de 10% (près d'un million de francs) qui affectera le sport vaudois dès 2009. Première mesure d'économie décidée, les bourses du Fonds du sport vaudois récompensant les sportifs d'élite en sport individuel en possession d'une carte Swiss Olympic seront ramenées de 7'000 à 5'000 francs pour les titulaires des cartes "bronze". Cela est aussi dû au fait que, contrairement aux cartes or et argent, les cartes de bronze ne sont pas attribuées uniquement sur la base de résultats sportifs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 juillet 2008

DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079 342 71 24